

Famille : BURSERACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : *Canarium schweinfurthii*

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rosâtre

Aubier : non distinct

Grain : grossier

Fil : contrefil

Contrefil : accusé

Notes : Brun clair légèrement rosé. Présence possible de coups de vent.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 80 à 120 cm

Épaisseur de l'aubier : de 5 à 10 cm

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,49	0,09
Dureté monnin* :	1,3	0,5
Coeff. de retrait volumique :	0,42 %	0,13 %
Retrait tangentiel total (RT) :	9,9 %	1,1 %
Retrait radial total (RR) :	5,9 %	1,1 %
Ratio RT/RR :	1,7	
Pt de saturation des fibres :	40 %	
Stabilité en service :	peu stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	36 MPa	4 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	59 MPa	9 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	10490 MPa	1800 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale : 94,1 mesuré à 2618 Hz		

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 4 - non imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).
Sensible au bleuissement.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : lente
 Risque de déformation : élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : élevé
 Risque de collapse : oui

Notes : Doit être séché lentement et prudemment.

Table de séchage suggérée : 6

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	41	94
50	48	43	74
30	54	46	63
20	60	51	62
15	60	51	62

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : assez important
 Denture pour le sciage : denture stellite
 Outils d'usinage : au carbure de tungstène
 Aptitude au déroulage : bonne
 Aptitude au tranchage : bonne

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : faible tenue
 Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement SATA (1996)

Pour le « Marché général »

Classements possibles avivés : choix I, choix II, choix III, choix IV

Classements possibles coursons : choix I, choix II

Classements possibles coursons de chevrons : choix I, choix II, choix III

Pour les « Marchés particuliers »

Classements possibles frises et planchettes : choix I, choix II, choix III

Classements possibles chevrons : choix I, choix II, choix III

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué
 Emballage-caisserie
 Coffrage
 Menuiserie intérieure
 Placage tranché

Panneau latté
 Face ou contreface de contreplaqué
 Meuble courant ou éléments
 Lambris

Notes : Peut être utilisé comme substitut de l'OKOUME (*Aucoumea klaineana*) en contreplaqué.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Angola	M'BILI	Cameroun	ABEL
Congo	M'BILI	Côte d'Ivoire	AIELE
Gabon	ABEUL	Gabon	OVILI
Ghana	BEDIWUNUA	Ghana	EYERE
Guinée Équatoriale	ABE	Nigeria	ELEMI
Ouganda	MWAFU	République Centrafricaine	GBERI
République Démocratique du Congo	BIDIKALA	République Démocratique du Congo	M'BIDIKALA
Sierra Leone	BILLI	Royaume-Uni	CANARIUM

